

PROFIL DE POSTE

FORMATEUR (-ICE) Cadre de santé IDE ou IDE

50% Institut de formation Aide-Soignant (IFAS) - 50% Institut de formation Ambulancier (IFA)

Libellé de la fiche métier de rattachement : Formateur (-trice) des professionnels de santé

Sous-famille : Formation et ingénierie de la formation aux soins

Code métier : 05X10

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

DIRECTION/SITE : Coordination générale des instituts et écoles

SERVICE/POLE : Institut de formation d'aide-soignant (IFAS) et Institut de formation ambulancier (IFA) - EIFS

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (*renseigné par la DRH*) :

Grade : Infirmier(-ère) cadre de santé ou Infirmier(-ère) en soins infirmiers

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : du lundi au vendredi

Responsable(s) hiérarchique(s) :

- Mr Perrier Gustin directeur de l'Institut, coordonnateur général des écoles et instituts de formation
- Mme Paulet Cadre supérieur en charge de l'Institut de formation ambulancier
- Mme Ravel Cadre supérieur en charge de l'institut de formation aide-soignant

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

L'IFA assure la préparation au diplôme d'Etat Ambulancier. Sa capacité d'accueil est conforme à l'agrément qui autorise 22 places (dont 2 élèves en formation partielle) par session conduisant au diplôme d'Etat et 22 places en formation d'auxiliaires, 2 fois par an.

Composition de l'équipe pédagogique : 1 directeur, 1 cadre supérieur de santé (30%), 1.5 formateurs et 1 agent administratif assurant le secrétariat (40%).

L'IFAS assure la préparation au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant. L'IFAS accueille 124 élèves.

Composition de l'équipe pédagogique : 1 directeur, 1 cadre supérieur de santé, 5.5 cadres de santé formateurs et 1 agent administratif assurant le secrétariat.

DEFINITION DU POSTE

Le formateur filière infirmière à l'IFAS/IFA, exerce sous l'autorité du directeur de l'Institut. En équipe pédagogique, il forme des professionnels paramédicaux As et ambulanciers, conçoit et organise les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il organise et réalise des actions de formation dans les domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie, en se référant au projet pédagogique et au référentiel de formation. (Cf. Fiche métier fonction publique définition poste).

ACTIVITES PRINCIPALES

- Elaborer des projets d'enseignements, les évaluer et les ajuster,
- Planifier, et coordonner des blocs de formation, des séquences d'enseignement théorique, clinique en situations simulées, et des travaux dirigés pratiques,
- Dispenser des prestations d'enseignement et de formation dans le domaine du soin et de la santé,
- Animer des séances d'APP,
- Accompagner l'élève dans son projet de formation, à travers un suivi pédagogique individualisé,
- Favoriser le transfert des connaissances, notamment en stage, en lien avec tuteurs et maîtres de stage,
- Evaluer l'acquisition des connaissances et des compétences des élèves, sur le plan théorique et clinique,
- Participer à la sélection, aux instances, aux réunions, et aux travaux de groupes institutionnels,

- Etablir des relations de coopération professionnelles avec l'ensemble des collègues et des intervenants,
- S'inscrire dans une démarche qualité,
- Assurer une veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

COMPETENCES REQUISES

- Concevoir un enseignement, en regard du projet pédagogique et du référentiel de formation,
- Adapter les contenus et méthodes pédagogiques au contexte de formation, aux caractéristiques de l'auditoire, en faisant preuve d'autonomie et de créativité,
- Animer des groupes dans le cadre d'une progression pédagogique,
- Accompagner la personne dans son parcours de professionnalisation en alternance,
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé, en construisant des outils d'évaluation pertinents,
- Développer le réseau de partenaires dans la formation et évaluer les prestations des intervenants,
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite,
- S'inscrire dans l'efficacité collective, en utilisant les outils mis à disposition (Logiciel gestion élèves, Outlook)
- Conduire et animer des réunions de collaboration au sein de l'équipe pédagogique.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire : sens des responsabilités, de l'animation, de la délégation.
- Avoir des capacités d'organisation, d'adaptation et de communication adaptée.
- Avoir le sens de l'écoute et du relationnel avec les étudiants en formation d'adultes.
- Prendre du recul et gérer des situations difficiles en gardant la maîtrise de soi et du discernement.
- Faire preuve de rigueur et de disponibilité.
- Faire évoluer ses pratiques professionnelles.
- Respecter le secret professionnel et le devoir de réserve.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

- Directeur des écoles et instituts de formation et responsable scientifique de la formation,
- Cadres supérieurs des instituts de formation,
- Equipes de formateurs des instituts de formation,
- Intervenants extérieurs experts dans les disciplines enseignées,
- Equipes administratives des Instituts de formation,
- Professionnels des structures d'accueil des stagiaires,
- Directeurs des soins et cadres d'unités de soins des établissements de santé,
- Formateurs d'autres instituts de formation, pour des collaborations et des échanges interprofessionnels,
- Associations et Ordre infirmier pour des échanges sur les évolutions des métiers et des compétences,
- Entreprises accueillant des élèves en apprentissage et CFA,
- Services de formation continue pour les propositions d'actions de formation.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Déplacements vers les terrains de stage dans le département et la région,
- Congés à prendre pendant les congés scolaires des élèves,
- Disponibilité pour assurer une charge de travail irrégulière et des interventions en dehors des Instituts,
- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication.

PRE-REQUIS INDISPENSABLES POUR EXERCER

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme d'état d'infirmier ou d'infirmière +/- Diplôme de cadre de santé,
- Disposition légale : être inscrit à l'ordre infirmier.
- Être formateur FGSU.

Diplôme universitaire souhaité ou en projet (Master).

Le profil de poste peut être réajusté en fonction des évolutions réglementaires et organisationnelles, des réajustements du projet pédagogique et des projets institutionnels et des contraintes environnementales

CHU de Clermont-Ferrand - DRH Coordination générale des instituts	Date réalisation : 15 06 2026 Date de révision : 03 21 – 02 22 – 01 23 – 09 24	Page 2 sur 2
--	---	--------------